Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 056-215600065-20261009-DEL20261007_78-DE

Réf. : DEL20261007-78

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal d'AUGAN

L'an deux mille vingt-six, le 07 octobre le Conseil Municipal de la Commune d'Augan, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie à 19h30, sous la présidence de Madame Dominique MARTIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19
Date de convocation du Conseil Municipal : 02 octobre 2026

PRESENTS (16)
Mme Dominique MARTIN, M. Pascal JOSSE, Mme Agnès GUILLO, M. Alain CHOTARD, Mme Valérie DUBOIS, Mme Stéphanie DUBOIS, **M.** Cyrille MONNERAIS, M. Adrien GILLARD, Mme Valérie LERAT, M. Vincent MONNERAIS, Mme Katy LETORE, M. Thierry ROBIN, Mme Marie-Thérèse LUCAS, M. Guénaël LAUNAY, M. Corentin PERRICHOT, M. Mickaël BOIXEL.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR (3) :
M. Philippe ROBO, ayant donné pouvoir à M. Guénaël LAUNAY.
Mme. Aurélie LOEZIC, ayant donné pouvoir à Mme Stéphanie DUBOIS.
M. Clément CHOTARD, ayant donné pouvoir à M. Alain CHOTARD.

ABSENTS (0) :

Délibération DEL20261007-78 – DECISION MODIFICATIVE N°1 POUR DIVERSES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (Maison Médicale, Augantine, Emprunt)

Madame Agnès GUILLO, Adjointe au Maire, déléguée aux finances présente la décision modificative n°1 du budget principal concernant les investissements. Ces modifications sont liées au fait que la commune ne dispose pas de la subvention DETR de 88 000 € pour la Maison Médicale, qu'elle va engager un emprunt (179 000 €), qu'il y a des coûts supplémentaires pour l'Augantine (10 000 €) et un surcoût sur l'achat du terrain de la Maison Médicale (19 000 €). Il est donc proposé de faire la modification budgétaire suivante :

Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 056-215600065-20261009-DEL20261007_78-DE

DESIGNATION	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-13461 : DETR	0,00 €	0,00 €	88 000,00 €	0,00 €
TOTAL R 13 : Subvention d'investissement	**20,00 €**	**0,00 €**	**88 000,00 €**	**0,00 €**
R-1641 : Emprunt en euros	0,00 €	0,00 €	0,00 €	179 000,00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**179 000,00 €**
D-2115-115 : Maison Médicale	0,00 €	19 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2156 : Matériel incendie	0,00 €	6 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2183 : Matériel informatique	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	**0,00 €**	**30 000,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
D-231 : Immobilisations corporelles en cours	0,00 €	51 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-231-108 : Construction cuisine & restaurant scolaire	0,00 €	10 000, 00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	**0,00 €**	**61 000,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
TOTAL INVESTISSEMENT	0,00 €	91 000,00 €	88 000,00 €	179 000,00 €
TOTAL GENERAL		**91 000,00 €**		**91 000,00 €**

Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 056-215600065-20261009-DEL20261007_78-DE

Il est demandé au conseil municipal :

D'approuver la régularisation des écritures comptables ci-dessus,
D'autoriser Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame Agnès GUILLO, Adjointe au Maire, à la l'unanimité (Résultat du vote : 19 votes pour, 0 vote contre, 0 abstention) des membres présents ou représentés :

Approuve la régularisation des écritures comptables ci-dessus,
Autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

Dominique MARTIN



Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été effectuées le 09/10/2026,
Et l'extrait au registre des délibérations ayant été transmis en préfecture le 09/10/2026

Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 056-215600065-20261009-DEL20261007_78-DE